

1<sup>er</sup> septembre 2016

## PROTOCOLE 2016-2019 : LES MESURES POUR LES OUVRIERS D'ETAT

**Les 3 syndicats FO (SNICAC, SNNA et SNPACM) de la DGAC ont décidé ensemble de signer le protocole.**

**Pour le SNPACM-FO, il ne s'agit pas là d'un vote d'adhésion mais bien d'un vote de raison.** Dans un contexte national délétère, avant une échéance électorale 2017 aux conséquences des plus incertaines, il est impératif pour nous de nous assurer que les mesures actées soient effectivement mises en place et suivies d'effets. Si nous n'avions pas signé ce protocole, nous étions exclus pendant 4 ans de toute discussion. Nous ne pouvons pas laisser l'administration décider seule des diverses évolutions qui sont prévues (fonctions support, filière technique, avenir des Ouvriers de l'Etat...).

### Effectifs et statut

**Le protocole valide le maintien des effectifs DGAC sur 2017-2019. Le SNPACM-FO refuse de voir le corps des Ouvriers de l'Etat abandonné au profit exclusif de contractuels, ou pire, voir nos missions externalisées. Lundi 18 juillet 2016, suite aux diverses actions menées depuis plusieurs mois par FO et les autres OS, la Fonction Publique a levé le moratoire sur les embauches. Elle a aussi mis fin au projet de « quasi-statut » refusé par les syndicats, car perçu comme l'arrêt de mort du statut actuel des ouvriers.**

Dorénavant, chaque ministère concerné pourra recruter des Ouvriers de l'Etat dans le respect des plafonds d'emplois définis par les lois de finances.

Enfin, chaque ministère concerné va lancer des discussions pour redéfinir les missions nécessitant le recrutement d'Ouvriers de l'Etat. **Le SNPACM-FO intervient pour que la DGAC et Météo-France puissent reprendre des recrutements sur les fonctions qui avaient été définies comme prioritaires en avril 2009** (informatique, logistique, maintenance avions, énergie, hygiène et sécurité, laboratoire). Dans le cas où la Fonction Publique refuserait l'embauche d'Ouvriers sur certaines missions, un groupe de travail étudiera la possibilité de recrutement de contractuel en CDI avec les mêmes déroulements de carrière que les Ouvriers d'Etat. Vaut-il mieux cette solution avec des conditions statutaires négociées au sein de la DGAC qu'une externalisation de certaines fonctions ? FO continuera à exiger le recrutement d'Ouvriers sur l'ensemble des missions prioritaires.

Il faut également continuer le travail débuté depuis plusieurs mois pour pérenniser les textes des Ouvriers DGAC et Météo-France, afin d'asseoir définitivement notre statut et ses règles. Face au risque qui court sur l'avenir des Ouvriers de l'Etat, il nous a semblé **indispensable d'être présents face à l'administration**. L'absence de représentants FO sur ces dossiers aurait été préjudiciable pour le corps des Ouvriers.



## Indemnitaire OE et OPA

La Prime de Technicité (PTO) sera revalorisée mensuellement de 79€ pour tous les OE. 21€ seront ajoutés, soit à la PSH pour ceux en bénéficiant, soit à la Prime de Technicité, pour ceux ne bénéficiant pas de la PSH. FO a réclamé à maintes reprises une date d'application rapide pour cette mesure : le Directeur Général, lors des discussions protocolaires, s'est engagé à ce que ses services appliquent cette mesure au plus tôt.

Pour les OPA, la prime de requalification est revalorisée de 35€.

La **Prime d'intéressement et de performance collective**, créée au dernier protocole 2013-2015, est versée annuellement à tous les agents. Son montant actuel est de 100 euros. Durant la négociation, FO a été le seul syndicat à demander régulièrement une augmentation significative de cette prime qui récompense de manière homogène les efforts de productivité effectués par tous les agents.

Finalement, son montant passera à 200 euros à partir de 2017 ce qui est un progrès mais est encore notoirement insuffisant.

## Domaines Energie et Climatisation à la DSNA

Les électrotechniciens et les climaticiens employés à la DSNA sont impactés par le projet de service de la filière technique. Malgré nos multiples rappels sur l'échec de la mise en place des astreintes au CRNA-SE, la DSNA n'a pas voulu prendre en compte notre ferme opposition à cette organisation : la DSNA persiste et signe en voulant imposer au CRNA-N et au CRNA-E l'abandon du H24, qui serait remplacé par un système d'astreintes. FO a obtenu un effectif de 9 agents par centrale énergie au lieu de 8 initialement prévu.

**A la demande de FO, des sections énergie seront créées dans chaque SNA**, ce qui permettra de créer des postes de chefs d'équipes. Les SNA seront impactés par les conclusions issues du GT « Maillage territorial », qui pourrait redéfinir le pourtour géographique d'interventions dans certains SNA.

Une coordination et un pilotage national de l'ensemble de ces entités sera mis en place. Cette coordination permettra la définition d'un cadre organisationnel validé prenant en compte les exigences réglementaires, les horaires particuliers, les interventions et astreintes. Il précisera également les modalités de la participation de ces agents aux interventions sur les sites et moyens extérieurs. Les OS signataires seront associés à ces travaux.

## Logistique

Un GT est créé pour suivre le transfert de ces activités des DSAC-IR vers les SNA. Si on peut comprendre un rapprochement d'entités aux fonctions identiques, FO veillera que les moyens soient à la hauteur des besoins, que l'intérêt de la DSAC soit garanti autant que celui de la DSNA. Quant au positionnement des agents, **FO refusera toute proposition qui crée des risques de déséquilibre, de tensions et de mal-être professionnel. L'absence de projet clair à ce jour ne peut que nous encourager à participer à ce GT avec attention et vigilance.** De même, les risques pesant sur l'ensemble de la fonction logistique à la DGAC, FO se refuse à abandonner l'avenir à la seule administration.

**Il est également prévu que le GT Logistique soit reprecisé**, afin d'adapter les familles professionnelles aux besoins de la DGAC. **Pour FO, cette évolution doit entraîner une évolution de carrière pour les agents bloqués actuellement au HCA.**



## Informatique

L'administration, s'appuyant sur le refus d'embauches d'ouvriers informaticiens et la nécessité de renforcer la sécurité et d'améliorer la qualité de service rendu, mettra en place un GT. **FO considère la famille « Informatique » comme indispensable au fonctionnement optimal de la filière.** Les décisions prises sans concertation, l'absence de dialogue de ces derniers mois, les vues pas toujours convergentes des directions, sont autant de raisons pour que FO continue son travail d'opposition à la casse de la filière et à l'externalisation généralisée.

« Le GT, piloté par la DSI, associera les organisations syndicales à la mise en œuvre de ces orientations ». **Pour que cette phrase ne reste pas sans effet, FO mettra toute l'énergie nécessaire par sa présence active.**

## SNIA

**FO milite pour une gestion saine et transparente par SDP des OPA.** Les questions d'effectifs, de moyens professionnels, de mobilité et d'accès éventuel au corps des OE doivent être traitées avec la même rigueur qu'on doit pouvoir attendre pour l'ensemble des corps DGAC.

## ENAC

**FO a refusé toute fermeture de centre** et argumentera pour un partenariat entre l'ENAC et les collectivités territoriales, notamment au sujet de l'apprentissage. FO s'assurera aussi **que toutes les mesures DGAC soient respectées à l'ENAC.** Le statut d'EPSCP recherché, tout comme l'actuel d'EPA, ne justifient pas l'emploi de contractuels sur des emplois support pérennes.

**D'autres mesures étaient initialement prévues dans la version 2 du protocole. Ces mesures ont été retirées par le cabinet du premier ministre. FO a continué à négocier et a obtenu un engagement de l'administration pour mettre en œuvre certaines de ces mesures dans le cadre de l'INCO. Dans les prochaines semaines, FO va travailler pour que des mesures soient annoncées lors de la prochaine INCO.**

**FO, par sa signature, s'assurera que les GT décidés (énergie, informatique, logistique, fonctions support...) soient de réelles occasions de débats et de propositions sérieuses, pour défendre les ouvriers de la DGAC.**

**Bien que ce protocole soit déséquilibré, il nous a semblé indispensable de rester présents et actifs face aux diverses évolutions qui toucheront, durant les quatre prochaines années, les personnels que nous représentons.**

